

Initiatives ministérielles

• (1540)

[Traduction]

M. John Williams (St-Albert, Réf.): Monsieur le Président, j'ai écouté le discours de la députée de Madawaska—Victoria sur le projet de loi C-99, qui naturellement présentait le point de vue libéral. Ce n'était que la répétition de ce que les députés sur les banquettes ministérielles lui ont enjoint de dire.

La députée a expliqué que le gouvernement appuyait la petite entreprise. Puis, elle a ajouté que, grâce au nouveau système de l'utilisateur-payeur, le programme ne contribuerait plus au déficit parce qu'il prévoyait le recouvrement total des coûts. La raison pour laquelle le gouvernement a décidé de procéder ainsi est qu'il veut essayer d'équilibrer le budget.

J'appuie le gouvernement dans son désir d'équilibrer le budget, mais, une fois de plus, cela va se faire aux dépens de l'entreprise privée. Les libéraux vont faire payer aux entreprises qui emprunteront de l'argent en vertu de cette loi une prime sur le taux d'intérêt. Cet argent servira à remplir les coffres du gouvernement et, après être passé par le dédale administratif, il sera utilisé pour rembourser les prêteurs qui auront pris de mauvaises décisions et prêté de l'argent à des petites entreprises qui ne pourront jamais rembourser, quelles que soient les circonstances. Si les libéraux veulent vraiment aider les petites entreprises, pourquoi agissent-ils de cette façon?

Certaines entreprises du secteur privé vont devoir absorber les pertes d'autres entreprises. Ce nouveau système ne coûtera pas un sou au gouvernement et, pourtant, la députée prétend que le gouvernement appuie la petite entreprise. Il y a une contradiction dans tout cela. J'aimerais savoir ce que la députée a à dire.

Mme Ringuette—Maltais: Monsieur le Président, je suis certainement heureuse d'entendre la question du député. Vous remarquerez que c'est un exemple typique du double discours que tient le troisième parti. Je suis ici depuis deux ans et j'ai écouté le député et ses collègues du troisième parti affirmer que les Canadiens et les entreprises de la région de l'Atlantique reçoivent des subventions de tous les côtés.

Je dis aujourd'hui que le gouvernement fédéral devrait assumer ses responsabilités envers les petites et moyennes entreprises de notre pays. En notre qualité de politiciens responsables et de gouvernement responsable, nous voulons nous assurer de créer l'environnement approprié pour toutes les petites entreprises d'un océan à l'autre, nous voulons donner à toutes la possibilité de créer des emplois et d'affronter facilement la concurrence et nous voulons veiller à ce qu'elles prospèrent et augmentent leurs exportations. Le député me répond que nous ne savons pas ce que nous faisons.

Le Parti réformiste répète constamment qu'il faut couper les subventions et comprimer toutes les dépenses, même les soins de santé. Maintenant, il intervient à la Chambre pour nous reprocher de prendre des mesures afin d'assurer aux petites entreprises l'accessibilité au capital et la possibilité d'exporter leur technologie.

Pendant neuf ans, j'ai entendu des questions politiques à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick et à la Chambre des communes, mais je n'ai jamais entendu un double discours comme celui du député.

M. Dennis J. Mills (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais féliciter la députée de Madawaska—Victoria de son intervention d'aujourd'hui au nom des petites entreprises du pays. Elle a fait preuve de beaucoup de leadership au cours des deux dernières années pour la petite entreprise de sa circonscription.

Personne dans cette Chambre n'oubliera la toute première intervention de la députée de Madawaska—Victoria dans cette Chambre, il y a deux ans, lorsqu'elle a dit, et je paraphrase: «Nous serons un gouvernement frugal mais pas mesquin». De toute évidence, les députés du Parti réformiste l'ont entendue dire cela, mais ils n'ont pas compris.

• (1545)

Les Réformistes oublient certaines des grandes victoires que les Canadiens ont eues dans la région de l'Atlantique dans le domaine de la petite entreprise.

Je voudrais parler plus particulièrement d'une petite entreprise qui a reçu un peu d'aide d'un gouvernement libéral en 1979-1980. J'étais là. Cette petite entreprise a reçu une subvention de 4,2 millions de dollars.

M. Williams: Cela me paraît une faveur.

M. Mills (Broadview—Greenwood): Ce n'était pas une faveur. Je me souviens que les principes qui avaient la faveur du pays avaient tendance à être plus libéraux qu'autre chose.

Il s'agissait du groupe McCain. C'était une très petite entreprise qui est devenue un des joyaux de l'industrie, non seulement au Canada, mais dans le monde entier. Le groupe s'est développé, pas seulement au Canada, mais dans le monde entier. Il a créé des emplois et développé des techniques.

Le gouvernement du Canada a récupéré ces quatre millions en l'espace d'un an. Je dirais que depuis 1980 nous avons probablement reçu 100 fois ce montant, en impôts et en création d'emplois.

Les députés réformistes m'énervent vraiment de temps en temps. Ils parlent de l'importance de l'esprit d'entreprise. Ils parlent de l'importance d'avoir un milieu favorable à l'entreprise, de façon qu'elle puisse être performante. La plupart d'entre eux viennent de l'ouest du Canada. Les compagnies de l'ouest du Canada ont reçu les plus fortes subventions de toutes, en particulier dans le secteur pétrolier et gazier. Elles reçoivent des subventions qui sont camouflées dans la Loi de l'impôt. Ces subventions fiscales ne sont pas différentes des subventions directes en espèces.

Je suis d'accord avec les réformistes lorsqu'ils parlent de simplifier le régime fiscal et de le rendre plus juste. Toutefois, ils ne peuvent pas en profiter pour critiquer une loi qui essaie d'aider les petites entreprises. Ils oublient qu'on accorde des dizaines de millions de dollars de subventions à l'entreprise,